



Parlement jurassien  
Démocrates chrétiens autonomes DCA

Question écrite

No 3170

### L'Etat contribue-t-il à la propagande sectaire ?

En Suisse, aucune liste officielle des « sectes » n'existe! Mais chez nos voisins, c'est le cas et, en France par exemple, le Rapport parlementaire n°2468 liste les sectes et mentionne comme telle l'organisation des témoins de Jéhovah.

En Suisse, en 2015, un article de RTSinfo avait pour titre : « Les sectes suscitent toujours plus d'inquiétudes en Suisse selon Infosekta.ch ».

Cet article mentionne que ce sont les témoins de Jéhovah qui ont suscité le plus grand nombre de questions, suivi de la scientologie et de l'International Christian Fellowship (ICF).

Récemment, comme le montre le flyer ci-joint, la région est quadrillée par les témoins de Jéhovah qui font du porte à porte pour inviter les résidents à participer à un évènement le vendredi 19 avril prochain à l'auditoire du campus STRATE J.

Le Gouvernement est-il d'avis que des locaux publics peuvent servir à accueillir des mouvements opaques tels que les témoins de Jéhovah ou autres sectes ?

Le nuit avant de mourir, Jésus a dit à ses disciples de commémorer sa mort. Il a dit :

« Continuez à faire cela en souvenir de moi. »  
(Luc 22:19)

Un discours biblique spécial en lien avec cette commémoration sera présenté dans le monde entier. Thème, date, heure et adresse : la vraie vie est à votre portée !

vendredi 19 avril 2019 à 17h30  
Auditoire du campus STRATE J  
Route de Moutier 14  
2800 Delémont

(possibilité de parquer au parking souterrain du Lid)

Pour trouver d'autres adresses scannez le code.

Delémont, le 27.03.2019

Raoul Jaeggi